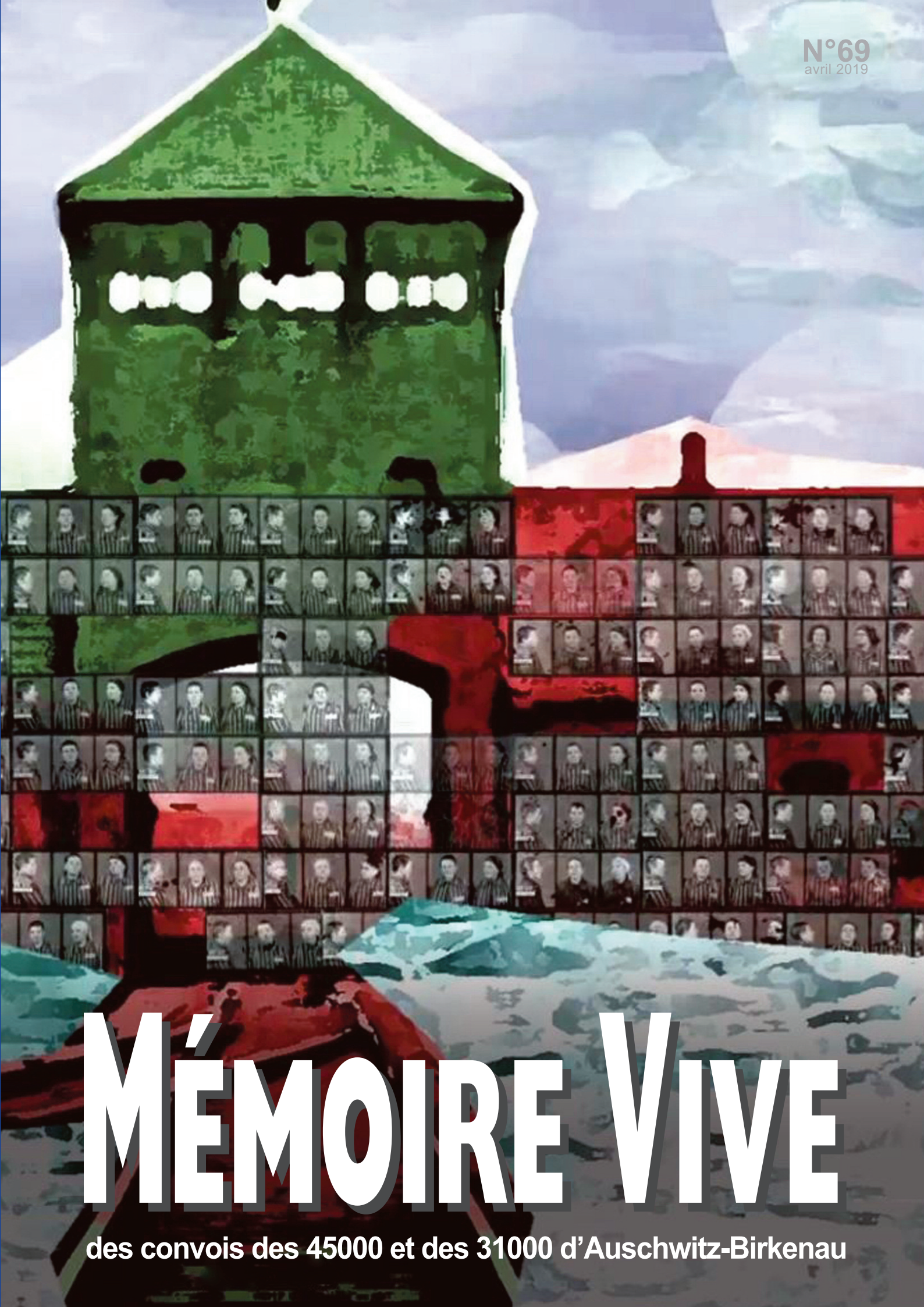




MÉMOIRE VIVE

des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau

SOMMAIRE



p.3 Éditorial

p.4 Événements

Assemblée générale.

Le film de Natacha Giler.

p.8 Contributions

Le Cercle d'étude, la mémoire et l'histoire des 31000 et des 45000.

p.10 Un peu d'histoire

1933 – 1939 : La montée des périls en Europe et la responsabilité des occidentaux.

p.12 Pour mémoire

La Journée Nationale de la Résistance, chaque 27 mai.
Caen 26 janvier.

RENOUVELER VOTRE ADHESION OU ADHERER A NOTRE ASSOCIATION (page 16)

Vous êtes adhérent(e) ou vous recevez notre bulletin,

C'est grâce à vos adhésions et vos dons que nous pouvons faire vivre notre association et assurer son bon fonctionnement.

Notre association organise un voyage à Auschwitz-Birkenau du 5 au 8 juillet 2019, vous

FAITES UN DON AFIN DE FINANCER LE VOYAGE DE JEUNES

pouvez nous aider à inviter des jeunes en faisant un don.

Rejoignez-nous et merci à tous

Josette Marti, trésorière



Vous pouvez faire parvenir vos règlements à :
Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE
Chèque libellé à l'ordre de : Mémoire Vive des 45000 et 31000

Secrétaire : Claudine Ducastel ☎ : 06 42.67.46.10 ..mail : claudine.ducastel@wanadoo.fr
Trésorière : Josette Marti ☎ : 06 61 17 86 69 ..mail : jo.marti@free.fr
Contact et commande de publications : Yvette Ducastel ☎ : 01 47 25 02 72 ..mail : yvette.ducastel@orange.fr
Contact exposition : Jean-Marie Dusselier ... ☎ : 01 34 89 47 46 ..mail : jmdusselier@orange.fr
Site internet : <http://www.memoirevive.org/>

*Vous souhaitez le concours de Mémoire Vive à l'une de vos initiatives (rencontres scolaires, débats...),
contactez Yvette Ducastel ou Jean-Marie Dusselier*

Combattre la montée des populismes d'extrême droite, c'est créer les conditions d'un développement économique durable, solidaire et respectueux de l'environnement.

Mémoire Vive a tenu le 16 février 2019, son assemblée générale à la Maison des Métallos à Paris. Comme chaque année ce fut l'occasion d'échanges riches aussi bien sur le bilan de l'activité de notre association que sur ses orientations.

L'assemblée générale ordinaire a notamment amendé puis adopté à l'unanimité la motion présentée par le conseil d'administration.

Mémoire Vive a tenu le 16 février 2019, son assemblée générale à la Maison des Métallos à Paris. Comme chaque année ce fut l'occasion d'échanges riches aussi bien sur le bilan de l'activité de notre association que sur ses orientations.

L'assemblée générale ordinaire a notamment amendé puis adopté à l'unanimité la motion présentée par le conseil d'administration.

Notre association de déportés a une vocation mémorielle évidente autour de l'histoire des hommes et des femmes constituant les convois des 45000 et 31000, pour rappeler les causes et conséquences de la déportation, pour se prémunir de possibles recommencements. De nos jours ce combat est à nouveau de mise car les montées des populismes, des nationalismes et de l'extrême-droite au niveau mondial en Europe et en France brouillent les discours d'humanité et de paix internationales de l'après deuxième guerre mondiale.

Il est important de rappeler qu'une majorité de ces femmes et hommes s'est battue à la fois contre le fascisme mais aussi pour une société meilleure où ceux qui étaient au bas de l'échelle pouvaient aussi atteindre leur part de bonheur. Ces idées ont trouvé leur expression dans le programme du Conseil National de la Résistance, appelé aussi « Les Jours Heureux ». Il fut appliqué à la libération dans le cadre d'un gouvernement national des partis et organisations issus de la résistance, et comprenait d'ambitieuses mesures d'ordre économique, social et politique. Ainsi les nationalisations, la planification la plus large incluant tous les acteurs de l'économie, l'instauration de la sécurité sociale, le droit de vote des femmes, les comités d'établissement, l'éducation gratuite pour tous...

De même, nous commémorons le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. C'est une avancée importante par rapport à la déclaration de 1789, car elle affirme non seulement que les hommes et les femmes naissent libres et égaux en dignité et en droits, mais ajoute la dimension des droits économiques et sociaux indispensables à la dignité humaine.

Les prémices du Programmes de la Résistance comme de la Déclaration de 1948 ont été élaborées en pleine guerre. Les concepteurs de ces avancées étaient guidés par la nécessité de défendre les droits économiques et sociaux, de combattre les inégalités, afin de combattre les idéologies fascistes, racistes et xénophobes et défendre ainsi la liberté et la démocratie.

Malheureusement le bilan aujourd'hui en est pour le moins contrasté. Si l'action de nos aînés a permis au modèle social français de se préserver de beaucoup de maux, les inégalités

ont perduré, voire se sont aggravées. La précarité s'est installée pour des couches de plus en plus importantes de la population, notamment pour la jeunesse et les femmes. A l'autre bout de l'échelle, les grands groupes favorisent la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement productif et des salaires, les grands patrons s'octroient des augmentations de salaires exorbitantes, fraudent les impôts, placent des sommes monumentales dans les paradis fiscaux, et il est dit ainsi que 1% de la population mondiale s'octroie 50% du patrimoine (ce qui n'est pas encore le cas en France).

La crise financière de 2008, provoquée par la soif de profits des banques, a entraîné, comme la crise de 1929, une immense catastrophe économique avec pour corollaire un tourbillon de chômage et de grande pauvreté. En France, les conséquences sociales perdurent avec près d'un million de pauvres supplémentaires, huit millions de mal emploi et la précarité qui en découle. Rappelons nous que la crise de 1929 a très fortement contribué à mener les nazis au pouvoir, et qu'aujourd'hui arrive aux États-Unis un président milliardaire qui dénonce les élites pour mieux favoriser les plus riches, déréguler les banques, et nier le changement climatique. Les politiques néo libérales, qui ne visent certes pas l'instauration de régimes d'extrême droite, peuvent y pousser par leurs conséquences sur le niveau de vie des populations, comme on l'a vu en Italie et comme cela pourrait arriver en France.

Il résulte de cela une classe moyenne désemparée que les promesses électorales non tenues ont écarté de la démocratie, et qui devient une proie facile de tous les mouvements nationalistes et d'extrême droite, ou qui se réfugie dans l'abstention comme rejet du système. C'est ainsi sur ce terreau que nous voyons renaître un antisémitisme décomplexé que nous croyions éteint, que l'on s'en prend aux lieux de mémoire, et que la violence de l'extrême droite revient en force.

S'ajoute à ces doutes, la nécessité de la transition énergétique. Notre dépendance aux combustibles fossiles est une grave menace pour le futur, à la fois parce que le changement climatique qui en résultera va créer des conditions tragiques pour des centaines de millions de personnes dans le monde qui voudront émigrer, et parce que de toute façon ces combustibles s'épuiseront un jour. Les répercussions de ces changements fondamentaux sur notre société risquent de la déstabiliser, si la charge n'en est pas équitablement répartie et expliquée, et entraîner des rejets. Les politiques de transition climatique doivent prendre en compte, en France comme ailleurs, la question sociale car la lutte contre l'injustice sociale passe par une autre conception de l'économie.

Si la mémoire de la répression vichyste et nazie, et de leurs causes, est une des grandes tâches de notre association, il faut rappeler aussi que l'on ne règlera pas les problèmes actuels et que l'on ne repoussera pas la montée des populismes et des nationalismes d'extrême droite sans rétablir un état providence et un service public fort, et de créer les conditions d'un développement économique durable, solidaire et respectueux de l'environnement, qui ne fasse pas peser sur les générations futures les conséquences des décisions ou des non décisions prises d'aujourd'hui.



Assemblée générale

L'assemblée générale est l'occasion de faire un point annuel sur l'activité de Mémoire Vive. Notre bulletin permet à chacun de la suivre, nous n'en mentionnerons ici que les éléments principaux.

L'activité 2018 en quelques mots chiffres :

- 212 adhérents
- 2 réunions de conseil d'administration
- 7 réunions de bureau
- 3 bulletins dont un bulletin spécial d'hommage à Fernand Devaux, un site internet une page Facebook.

Notre activité 2018 en quelques mots

Hommages

- La réalisation de l'hommage à Fernand Devaux : un après-midi d'hommage, la réalisation d'un film et un bulletin spécial consacré à l'engagement de Fernand.
- La participation à l'inauguration d'une école Madeleine et Louis Odru à Montreuil.

Nos partenariats

- Avec **Natacha Giler** pour la réalisation d'un film sur les 31000 réalisé pour la chaine Toute l'Histoire.
- Avec **Les Amis de Charlotte Delbo** pour la réalisation de parcours de vie de plusieurs 31000

Nos recherches historiques

Développement de nos recherches pour enrichir les biographies de 31000 et de 45000

Notre implication dans les commémorations

- Romainville pour le départ des 31000
- Caen : Mémoire Vive co-organise avec la ville, le 27 janvier, la journée de la mémoire des génocides et de prévention des crimes contre l'humanité. En 2018, un hommage a été rendu à André Montagne à l'occasion de cette manifestation.
- Montreuil : hommage aux 31000 et aux 45000 à l'occasion de la journée de la déportation.
- Aincourt lors de la cérémonie annuelle d'hommage aux internés d'Aincourt

Notre engagement pour la sauvegarde des lieux de Mémoire

- Un engagement pour la création d'un lieu mémoriel consacré aux femmes dans la Résistance dans le cadre du projet d'aménagement du Fort de Romainville.
- Soutien à Mémoire d'Aincourt pour la sauvegarde d'un lieu mémoriel sur le périmètre du camp dans le cadre du projet d'aménagement qui doit être réalisé sur le site et pour la poursuite de la commémoration annuelle.

Notre engagement dans différentes instances nationales

Nous participons activement au CRMD, au conseil d'administration des Amis du Musée de la Résistance Nationale, au Comité de Libération de Paris, au comité de pilotage de la journée nationale de la Résistance.

Notre travail en direction des scolaires

Vic-en-Bigorre, Saint-Girons, Villeneuve Saint-Georges

La présentation de notre exposition à Mont-près-Chambord

Assemblée Générale 2019, salle Jean Borne de la Maison des Métallos



Les orientations 2019

Pour 2019, Mémoire Vive s'est donnée des orientations de travail prioritaires traduites dans les résolutions de l'assemblée générale.

Poursuivre notre engagement pour la sauvegarde des lieux mémoriels.

Développer notre partenariat avec le Musée de la Résistance Nationale.

Mémoire Vive participera notamment à la réflexion qui doit s'engager sur la création d'un musée virtuel compte tenu de la richesse et de l'importance de son site internet.

*Trombinoscope
des membres du conseil
d'administration*



S'inscrire dans tout partenariat favorisant l'intégration de nos réflexions dans les problématiques actuelles.

C'est le sens de notre démarche effectuée auprès de la Ligue des Droits de l'Homme, c'est aussi celui de notre engagement dans différents projets pédagogiques.

Nous devons poursuivre notre réflexion pour essayer de construire des partenariats innovants qui montrent les enjeux actuels de notre travail.

Assurer la pérennité du travail de Mémoire sur les deux convois.

Avec la disparition des derniers témoins, notre travail de Mémoire doit s'orienter vers de nouvelles formes de « porter à connaissance », cela implique que nous puissions, en restant vigilants sur l'utilisation qui en est faite, nous ouvrir et mettre à disposition de partenaires nouveaux, notre travail et d'inventer des outils pédagogiques pérennes. C'est le sens de notre partenariat pour la réalisation du film de Natacha Giler sur le convoi des 31000, ou du partenariat avec Les Amis de Chalotte Delbo pour la réalisation de dossiers pédagogiques sur des parcours de vie de 31000.

Renforcer la complémentarité de nos supports de communication et mieux y intégrer nos recherches.

Nous disposons d'une palette suffisante de supports de communication. Nous devons enrichir leur complémentarité et probablement y faire une place plus grande à nos travaux de recherche et à l'expression de nos partenaires. C'est un travail très consommateur de temps qui pour être mené à bien a besoin de ressources humaines. Il nous faut donc essayer d'élargir les contributeurs à cette démarche.

Pour nous aider dans la poursuite de notre travail, n'hésitez pas à nous contacter pour organiser la présentation de notre exposition dans votre région ou dans votre ville, faites nous part d'informations qui vous semblent importantes à intégrer dans notre bulletin, sur notre site internet ou sur notre page facebook. Vous pouvez aussi nous aider dans notre travail de recherche en consultant les archives de votre région.

N'hésitez pas à contacter par mail :

Nos présidents : jegouzoyses@yahoo.fr ou roger.hommet@orange.fr

La secrétaire : claudine.ducastel@orange.fr

La trésorière : martiroze.jo@free.fr

Pour les recherches : pierre.labate@orange.fr

Pour l'exposition : jmdusselier@orange.fr

Pour vous procurer ouvrages et bulletins : yvette.ducastel@orange.fr

Une assemblée générale extraordinaire

Le 16 février Mémoire Vive a également tenu une assemblée générale extraordinaire afin d'actualiser ses statuts adoptés en 1996, lors de la création de Mémoire Vive.

Plusieurs dispositions qui concernaient la participation des 45000 et des 31000 étaient malheureusement devenues obsolètes. Quelques dispositions d'ordre technique ou juridique méritaient d'être actualisées et surtout, l'assemblée générale a souhaité intégrer une disposition de règlement intérieur qui avait été adoptée l'an dernier afin de mieux affirmer nos valeurs et d'indiquer clairement l'incompatibilité de la tenue de propos racistes ou antisémites avec la qualité de membre de l'association.

« Compte tenu de l'histoire des convois, de la raison de l'existence de l'association, l'adhésion implique le respect des valeurs et des principes fondateurs définis à l'article 2 des présents statuts :

- « lutter contre les négateurs et falsificateurs de l'histoire et contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

- développer la vigilance et nourrir des idéaux de paix pour les générations futures. »

Elle est donc incompatible avec la tenue de propos négationnistes, racistes, antisémites, xénophobes ou discriminatoires de quelque sorte et sous quelque forme que ce soit.

Pour que l'ensemble des membres et adhérents puissent être présents aux événements organisés par l'association dans un contexte bienveillant ces principes fondateurs doivent être respectés par toutes et tous. Le non respect de ces principes est un motif d'exclusion de l'association. L'exclusion est prononcée par le conseil d'administration, à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés et après audition de l'adhérent ou des adhérents concernés, L'assemblée générale la plus proche en est informée. (extrait de l'article 8 des statuts de Mémoire Vive)

Dès leur dépôt en préfecture, vous pourrez trouver les statuts modifiés de Mémoire Vive sur notre site internet.

Natacha Giler : Le convoi des 31000

Filmer des femmes qui sortent du cadre dans lequel la société et leur époque les assignent

Le convoi des 31000 a été projeté, en présence de la réalisatrice Natacha Giler, le samedi 16 février au cours de l'assemblée générale de Mémoire Vive

Après avoir obtenu une licence en journalisme, Natacha Giler (1) décide de se spécialiser dans le film documentaire. Elle tourne son premier film en 2007 en Afrique, Ngwane, le royaume du Swaziland. (Le royaume du Swaziland, également appelé « Ngwane », est un petit pays situé au nord de l'Afrique du Sud. En quelques dizaines d'années, l'épidémie du SIDA s'est emparée de ce royaume, devenu l'État le plus contaminé au monde avec plus de 40% de malades du SIDA.) Puis elle réalise en 2013 *Griséidis Réal*, carnets de bal, un documentaire sur cette femme révolutionnaire à la fois auteure et prostituée dans le Genève des années 70. En 2012 elle part vivre durant trois années à New York et y écrit et réalise *Woman in the sky*, une autre histoire de femme au destin extraordinaire.

Parler des femmes donc. Dans son dernier documentaire *Le convoi des 31000*, réalisé pour la chaîne Toute l'Histoire c'est effectivement ce qu'elle fait une nouvelle fois. Parler des femmes. Parler du rôle des femmes dans la Résistance. Parler du fait qu'elles se sont elles aussi battues, qu'elles ont pris autant de risques que les hommes, qu'elles ont dû abandonner leur famille et se séparer de leurs enfants...

Fort de Romainville,
Photo d'un extrait du
film de Natacha Giler,
"Le convoi des 31000"



« Le 24 Janvier 1943, nous quittons le Fort de Romainville pour Auschwitz-Birkenau, 230 femmes dispersées dans quatre wagons à bestiaux. Nous sommes des résistantes : mères ou jeunes filles, communistes ou simplement engagées - ouvrières ou intellectuelles... - nous sommes l'unique convoi de prisonnières politiques dirigé vers un camp d'extermination. Sur deux cent trente, quarante-neuf d'entre nous reviendront et continueront la lutte pour que l'Histoire serve de leçon et que n'arrive plus jamais ça ».

En 52 minutes il était compliqué de parler de chacune d'entre elles. Il a fallu faire un choix. On entendra la voix de Charlotte Delbo, de Marie-Claude Vaillant-Couturier, on verra Madeleine Odru, Lucienne Thévenin, on parlera de Danielle Casanova, de Marie-Elisa Nordmann-Cohen, de Betty Jégouzo... on laissera la parole à leurs proches, à leurs enfants notamment. Il est donc question de documents d'archives, mais également de témoignages récents. Face aux souvenirs enfantins ainsi qu'aux émotions d'adultes on se sent plus proche d'elles. On a l'impression de mieux les connaître, et même de les avoir connues.

Mais l'importance de ce documentaire comme nous le rappelle si bien Elisabetta Ruffini, chercheuse italienne et présidente de l'association Les Amis de Charlotte Delbo, c'est que « Nous arrivons à la fin de l'ère des témoins. La mémoire de la déportation, c'est à nous de la construire. » Car oui, malheureusement la plupart des survivantes ne sont plus là pour témoigner. Et dans notre époque où tout va vite, on a tendance à y penser et puis... à oublier. Car c'est comme cela que l'on vit.

Natacha Giler a réalisé un film dynamique et moderne, loin d'être larmoyant comme on peut parfois en voir. Ce qui aurait sans nul doute plu à ces femmes qui ne se sont jamais apitoyées sur leur sort. Elles ont distribué des tracts, caché des armes, renseigné, fait dérailler des trains... Rien que pour ce courage qu'elles ont eu, nous devons continuer de lutter à notre tour. Et *Le convoi des 31000* nous donne cette envie là !

Lucile Dupont

(1) Voir l'entretien avec Natacha Giler réalisé par Hélène Amblard – *Le Patriote Résistant* n°939 – Mars 2019

Le Cercle d'étude, la mémoire et l'histoire des 31000 et des 45000

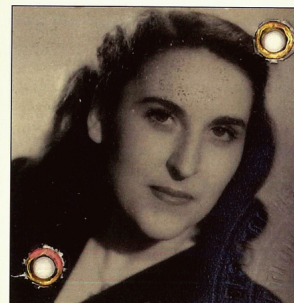
Le Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah a publié quatre Petits Cahiers (du nom de sa collection) pour faire connaître la déportation non juive, partie de France à Auschwitz : « La déportation politique à Auschwitz (1) » en 2006, « Marie-Claude Vaillant-Couturier(1) » en 2014, « Adélaïde Hautval (1) » en 2017, « Charlotte Delbo (1) » en 2019. Ces choix allaient de soi pour nous. Créée en 1994 avec le soutien de l'Amicale d'Auschwitz (devenue l'UDA), notre association regroupe des professeurs, des témoins-déportés, et tous ceux qui souscrivent à nos objectifs et veulent s'y associer. Notre association a pour but de développer l'enseignement et la connaissance de l'histoire de la déportation et de la Shoah dans sa dimension universelle, d'inciter à la réflexion sur l'actualité de la défense des droits de l'Homme. Nous avons

au départ organisé des journées de réflexion pédagogique et de formation des professeurs ; la création du Mémorial de la Shoah en 2005, avec ses moyens matériels et financiers hors de proportion avec les nôtres, nous a fait nous spécialiser peu à peu sur quelques-unes des activités, présentes dès l'origine. D'une part notre site(2), régulièrement mis à jour, avec près de 700 articles (témoignages, comptes rendus de lectures, de films, documents-photos, biographies, articles historiques, pédagogiques, pour la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation) ; et d'autre part la tenue de conférences publiques (près de 60) dans des établissements parisiens

d'enseignement public, avec intervention d'un spécialiste, complétée par le récit de témoins en relation directe avec le thème. Nous n'avons cessé de chercher des histoires peu ou mal connues, avec des intervenants et témoins que nous pouvions solliciter. Il s'agissait ensuite de préserver la trace de ces conférences, d'où l'idée de les retranscrire et de les publier. Le temps aidant, nous n'avons cessé d'améliorer la présentation et d'ajouter, aux interventions, des textes et documents complémentaires, faisant de nos Petits Cahiers une source d'informations d'une grande diversité.

Cercle d'étude
de la Déportation et de la Shoah

Charlotte Delbo, résistante,
écrivain de la déportation



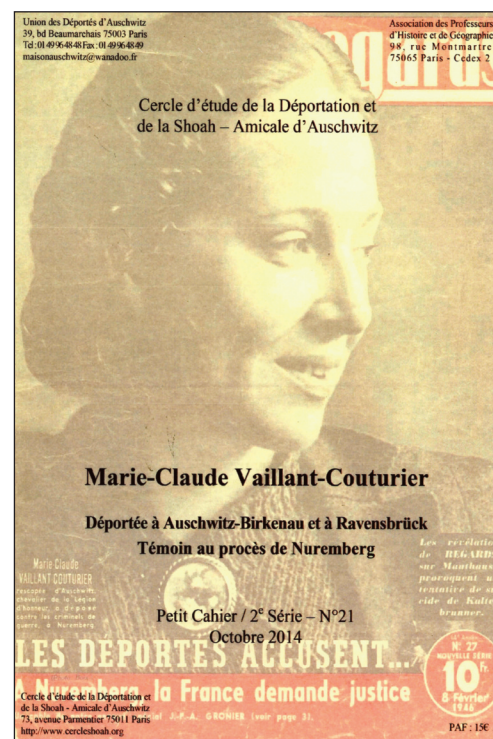
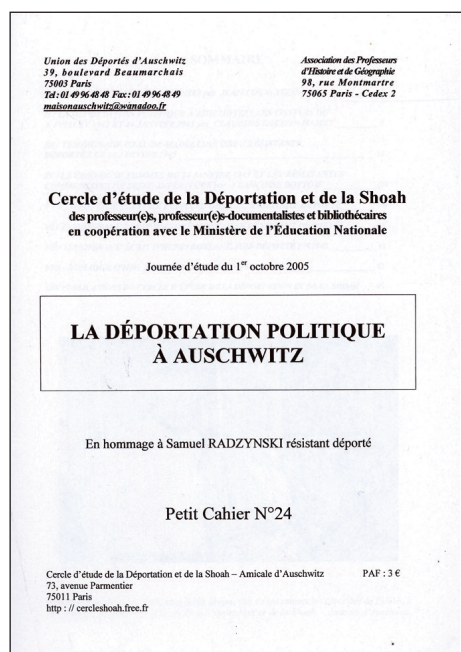
Petit Cahier / 3^e Série
N°27 – Janvier 2019



En ce qui concerne les quatre conférences-publications liées aux 31000 et aux 45000, nous pouvons en retracer la genèse. Comme l'indique l'intitulé de notre association, Auschwitz est le centre de nos préoccupations pour ce que représente ce lieu ; mais nous voulons étudier toutes les déportations, car on ne peut séparer la mise à mort des Juifs de l'histoire du nazisme et du fonctionnement du système concentrationnaire. Nous sommes aussi une association laïque qui ne limite pas son travail à l'histoire et à la mémoire des Juifs. Nous avons fait le constat que la mémoire des déportés résistants à Auschwitz, camp de concentration, était souvent oubliée ou reléguée ; certaines d'entre nous connaissaient personnellement Claudine Cardon-Hamet, auteur d'une thèse remarquable sur les 45000. Il nous a donc été facile de lui proposer une conférence qui s'est tenue en octobre 2005 avec comme témoins Madeleine Dissoubray-Odré et Henri Borlant, adolescent juif déporté en juillet 1942, tous deux connus de nous, conférence complétée, dans le Petit Cahier dédié à Sam Radzynski, par les témoignages écrits de Fernand Devaux et André Montagne. En 2012, nous avons fait appel à Dominique Durand, président de l'Amicale de Buchenwald, rencontré dans différents colloques, auteur d'une biographie de Marie-Claude Vaillant-Couturier ; nous avons pu obtenir les témoignages de membres de la FNDIRP, notre propos étant limité à son histoire de résistante, déportée, grand témoin au procès de Nuremberg et fondatrice de la FMD(3). Lors de la préparation du Petit Cahier correspondant, constatant avec regret que les deux cent trente 31000 étaient tombées presque totalement dans

l'oubli, nous l'avons complété par des articles sur quatre d'entre elles, emblématiques : Danielle Casanova, incarnant les 119 déportées communistes du convoi, Charlotte Delbo, en raison de la méconnaissance par le grand public de l'exceptionnelle littérature concentrationnaire qu'elle a écrite, Marie-Élisa Nordmann-Cohen, présidente, de 1950 à 1991, de l'Amicale d'Auschwitz, association fondatrice de la nôtre, disparue des mémoires, et Adélaïde Hautval, si mal connue avec une histoire pourtant hors norme. À l'une d'entre nous, Marie-Claude Vaillant-Couturier venue témoigner devant ses élèves, en 1991, avait dit : « Vous devez lire "Médecine et crimes contre l'humanité" qui vient de paraître ; c'est le témoignage d'Adélaïde Hautval, une femme extraordinaire. Elle était de mon convoi. » Aider à sortir ces femmes remarquables de l'oubli nous

ce que notre intérêt, déjà manifeste, pour Charlotte Delbo, a été renouvelé par la lecture de la très belle biographie écrite par Ghislaine Dunant complété



par le témoignage d'Ida Grinspan, déportée amie, hélas disparue peu avant la parution de l'ouvrage, devenue proche de Charlotte Delbo depuis leur convalescence commune en Suisse. Nous avons pu y ajouter l'histoire de Joséphine Umido, une 31000 jusque-là ignorée.

C'est donc un enchaînement de circonstances et de choix ouverts à toutes les formes de résistance et de déportation qui font que quatre de nos Petits Cahiers ont pour objet d'étude la déportation des 45000 et des 31000.

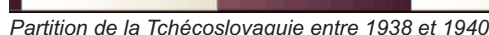
Maryvonne Braunschweig
et Marie-Paule Hervieu
(Secrétaire générale
et présidente du Cercle d'étude)

- (1) Les quatre publications du Cercle d'étude : La déportation politique à Auschwitz (Petit Cahier N°24, 1re Série, PAF 3 €) ; Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée à Auschwitz-Birkenau et à Ravensbrück, témoin à Nuremberg (Petit Cahier N°21, 2e Série, PAF : 15 €) ; Docteur Adélaïde Hautval, dite "Haïdi", 1906-1988, des camps du Loiret à Auschwitz et Ravensbrück, résistante jusque dans les camps, Juste parmi les nations (Petit Cahier N°25, 2e Série, PAF : 20 €) ; Charlotte Delbo, résistante, écrivain de la déportation (Petit Cahier N°27, 3e Série, PAF : 15 €). Frais de port à ajouter à la PAF (participation aux frais). Commande à Cercle d'étude, Maison des Associations, 8 rue du Général Renault, 75011 Paris ; -Contact : nicole.mullier@cliobnautes.org
- (2) Site : <https://www.cercleshoad.org/>
- (3) FMD : Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 30 bd des Invalides, 75007 Paris, <https://fondationmemoirededeportation.com/>

Début 1936, il fait réoccuper militairement la Rhénanie, qui avait due être abandonnée par l'armée allemande au moment du traité, pour assurer la sécurité de la frontière française. Elle s'effectua sans rencontrer de résistance, alors que l'armée française était bien plus puissante, et aurait alors pu tout faire échouer.

La marche à la guerre continue. Hitler a bien reconnu que chez les Français et les Anglais l'anticommunisme l'emporte sur l'antinazisme et que la tenaille qu'il pourrait redouter – l'alliance entre l'est et l'ouest contre lui – n'aura pas lieu. Sa prochaine victime est la Tchécoslovaquie.

La Tchécoslovaquie est une création artificielle de l'après première guerre mondiale et du démantèlement de l'empire austro-hongrois. Outre les Tchèques et les Slovaques, ses frontières géographiques contiennent nombre d'autres nationalités dont les Allemands des Sudètes. Un parti pro nazi y travaille la haine et le nationalisme à grands coups d'exactions, entraînant heurs et répression. Hitler exige le rattachement des Sudètes à l'Allemagne, et si la Tchécoslovaquie ne se plie pas, il le fera par la force. Or les frontières de la





Chamberlain, Daladier,
Hitler et Mussolini
le 29 septembre 1938.

Tchécoslovaquie sont garanties par la France et l'Angleterre, et leur violation devient théoriquement un cas de guerre.

Hitler pose un ultimatum, la France et l'Angleterre hésitent et mobilisent, ainsi que l'Union Soviétique, qui n'a toutefois pas de frontière commune avec l'Allemagne et la Tchécoslovaquie. Mussolini joue alors les médiateurs et français et anglais participent à la fameuse conférence de Munich, dont sont exclus Tchèques et Soviétiques. On n'y discute que des modalités de la remise du territoire des Sudètes à l'Allemagne. Français et Anglais, qui viennent de trahir un pays allié souverain, rentrent chez eux. Ils sont acclamés. "Les cons, s'ils savaient" murmure Daladier.

Rares furent ceux qui condamnèrent ces accords. Winston Churchill déclara : "Ils devaient choisir entre le déshonneur et la guerre. Ils ont choisi le déshonneur, et ils auront la guerre". En France, Blum évoque "un lâche soulagement et la honte" en ratifiant les accords. Seuls les communistes votent contre : "Vous avez accompli quelque chose de plus grave, vous avez tué cet élément de la force des démocraties, la confiance des peuples. Vous venez de démontrer au monde qu'il était imprudent et dangereux d'être l'ami de la France..." déclare Gabriel Péri à la tribune de l'Assemblée.

Hitler prend donc possession des sudètes, puis ultérieurement, sans coup férir, de la Tchécoslovaquie en entier. Les excellentes usines d'armement Skoda tombent dans son escarcelle, la répression et la mise au pas peuvent commencer.

Sentant toutefois venir la guerre, Daladier promulgue un décret-loi le 2 mai 1938, complété le 12 novembre 1938. Il prévoit l'internement des "indésirables étrangers". Ce sont surtout les républicains espagnols vaincus par Franco avec l'aide des nazis qui vont en faire les frais, internés dans des camps de concentration

dès leur passage de la frontière. Ce décret sera ensuite élargi par la loi du 18 novembre 1939 qui permet l'internement "de tout individu, Français ou étranger, considéré comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique". Nombre de 45000 vont lui devoir leur détention en France puis leur déportation vers Auschwitz.

L'Allemagne occupe en Europe une position centrale. Le danger pour elle est d'être prise militairement entre deux feux, les occidentaux d'un côté, les Soviétiques de l'autre. Cette alliance ne s'est pas conclue, l'anticommunisme l'emportant souvent à l'Ouest sur l'antnazisme ("plutôt Hitler que le Front Populaire"). Hitler, qui veut la guerre, veut continuer à diviser ses ennemis. Il se tourne alors vers l'Union Soviétique pour lui proposer un pacte de non agression. Staline y voit une aubaine : son armée n'est pas prête, et ses propositions d'action contre Hitler ont été systématiquement mises en échec par les occidentaux. Il peut espérer qu'un conflit à l'Ouest épuiserait l'Allemagne et lui permettrait de voir venir. Certaines clauses du pacte sont peu reluisantes, comme la complicité dans l'invasion de la Pologne, et la livraison de pétroles et de matières premières aux nazis.

Ce revirement met les communistes en position très délicate. Paradoxalement, alors même que l'invasion de la Tchécoslovaquie montrait la nocivité du traité de Munich, Daladier, signataire avec Hitler et Mussolini, exigeait des communistes qu'ils condamnent le pacte de non agression de Moscou, lequel était la conséquence de sa propre lâcheté avec Chamberlain.

En Novembre 1939 le décret Daladier est étendu aux Français, et nombre d'entre eux vont en subir les conséquences. Ils sont internés comme complices potentiels des Allemands, alors qu'ils ont combattu les nazis sans coup férir, et que leur parti va entrer vigoureusement dans la résistance, payant le prix du sang.

Quelques jours après la conclusion du pacte, Hitler attaque la Pologne. La France et l'Angleterre lui déclarent alors la guerre. S'ensuivit la drôle de guerre et la cuisante défaite du printemps 1940, qui met la France hors jeu et la voit commencer la collaboration de Vichy. En Grande Bretagne Neville Chamberlain, dont la responsabilité dans la montée de Hitler est écrasante, est remplacé par Winston Churchill. Contrairement à son prédécesseur, et malgré son anti-soviétisme, il fera du nazisme son ennemi mortel, et s'alliera avec Staline lorsque Hitler attaquera l'Union Soviétique le 22 Juin 1941. En France la résistance s'organise, et la répression aussi...

Pierre Odru

La Journée Nationale de la Résistance, chaque 27 mai, une journée qui à Paris est maintenant installée pour durer

Depuis la promulgation de la loi de juillet 2013 qui l'a instaurée, la réalisation de la Journée Nationale de la Résistance est coordonnée par le Comité Parisien de la Libération. C'est un des moments forts, maintenant officiellement reconnu, de la mémoire parisienne. En 2014, une poignée d'associations regroupées autour des Amis parisiens du Musée de la Résistance nationale et de l'Amicale Châteaubriant Voves Rouillé Aincourt, ont été immédiatement rejointes par plus de 30 organisations, musées, institutions pour animer cette journée revendiquée depuis des décennies par le monde Résistant. Pour l'édition 2019, c'est près de cent associations qui participeront selon leurs forces à cette journée.

Les tristes aléas de l'actualité de 2017 et 2018 avec les impératifs du plan Vigipirate ont pesé sur l'organisation. Pour autant le rassemblement des associations le 27 mai devant le 48 rue du Four où le Conseil National de la Résistance s'est réuni pour la première fois est maintenant un

Champs Élysée suivi du ravivage de la flamme portée par l'ANACR, et le dépôt de gerbes sur la tombe du soldat inconnu.

Chaque année, une mairie d'arrondissement de Paris nous héberge. Pour le 75^e anniversaire de la Libération de Paris, c'est

l'Hôtel de Ville de Paris et son esplanade de la Libération qui nous accueilleront. Une journée dense, ponctuée entre les moments mémoriels facilités par le soutien de la RATP, de rendez-vous musicaux, culturels, de rencontres et débats, avec le souci de s'adresser à la jeunesse. Depuis la première édition, des expositions sont installées dans l'arrondissement qui nous accueille ainsi que dans des lieux populaires de passages ou d'activités de Paris ou de villes de banlieue que nous voulons toujours mieux associer.

Cette année sera également celle du 75^e anniversaire de la Libération de Paris, malheureusement, les vacances scolaires restreignent les possibilités d'une intervention auprès des scolaires au mois d'août, la Journée Nationale de la Résistance, se propose d'être également le point de départ de ces commémorations.

Le Comité Parisien de la Libération quelques semaines avant la JNR, portera le 75^e anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance. Mais cette Journée Nationale de la Résistance sera aussi l'occasion de permettre aux publics scolaires, aux collégiens, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs d'approfondir, pour certains de découvrir, ce socle sur lequel les libertés constitutionnelles, dans le rétablissement de la République, ont été scellées, comment et au prix de quels sacrifices cela a été obtenu. C'est une occasion devenue rare avec le temps et donc précieuse de rencontrer des acteurs de ce moment majeur de l'histoire de France.

C'est aussi le moment de présenter les outils mémoriels et leurs évolutions et notamment les musées porteurs de cette mémoire et conseillers historiques de la Journée Nationale de la Résistance : le musée de l'Ordre de la Libération qui, il y a deux ans a déménagé à l'Hôtel des Invalides, le musée du général Leclerc et de la Libération de Paris – musée Jean Moulin, et le Musée de la Résistance nationale. Ces deux derniers vont achever leur métamorphose en investissant leurs nouveaux locaux, avenue Rol-Tanguy dans le 14^e pour le premier, et espace Aimé Césaire à Champigny-sur-Marne pour le



Logo de la
JNR 2019

rendez-vous obligé (en 2019, à 10 h 30) tout comme l'hommage à Jean Moulin organisé par la Fondation de la Résistance au rond-point des

second. Trois institutions dont les organisateurs ont à cœur de porter l'action de ceux qui les animent tout au long de l'année.

Cette année, avec l'aide de la Ville Paris et sa municipalité qui nous soutient depuis la première édition, nous travaillons à construire un village des associations où celles-ci pourront accueillir le public, informer du calendrier de leurs propres initiatives, discuter, proposer leur matériel de communication leur littérature.

Un moment important, quasi-unique, le forum de la mémoire, permettra aux associations de se rencontrer, de construire indépendamment du cadre offert par les organisateurs leurs initiatives, de monter des rendez vous en commun. C'est aussi l'un des objectifs de la Journée Nationale de la Résistance, de permettre cette mutualisation des énergies pour porter le message de la Résistance, de ses combats, de ses valeurs. Tout comme la collecte des archives, des lettres et objets, ayant trait à la Résistance, ce travail de mutualisation des énergies pour l'entretien de la mémoire nous apparaît plus que jamais nécessaire.

Dans le village, une scène-podium est prévue pour permettre aux visiteurs de découvrir des activités artistiques de qualité (théâtre, musique, poésie, chant) mélangeant de jeunes artistes des établissements d'enseignement parisiens de tous

cycles et des artistes plus confirmés.

Les organisateurs sont à l'œuvre pour permettre aux associations et institutions engagées de disposer d'un stand dont elles auront la totale liberté d'aménagement et de gestion, avec comme dénominateur commun pour toutes : le 75^e anniversaire de la Libération de Paris et le thème 2018-2019 du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Nous ambitionnons de pouvoir clore la soirée par un bal populaire, le bal de la Résistance et de la Liberté en réservant le nom de Libération à ceux qui seront organisés le 25 août.

Guy Hervy
Coordinateur du comité
de pilotage de la JNR,
secrétaire du Comité
parisien de Libération



Festivités du 75^e anniversaire de la libération de Paris, à l'Hotel de ville de Paris

Caen 26 janvier

Journée internationale de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité

« Il ne s'agit pas d'être sublime, il suffit d'être fidèle et sérieux »

À l'invitation de Joël Bruneau, maire de Caen, de Roger Hommet et Yves Jégouzo, coprésidents de Mémoire Vive et de Claude Doktor, président départemental de la FNDIRP, s'est tenue à Caen, le 26 janvier une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité.

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale est très fortement ancrée, à Caen, dans l'histoire et la mémoire locale. C'est assurément l'un des éléments qui donne une ampleur particulière aux commémorations qui s'y déroulent. Dans ce contexte, la volonté municipale, le savoir-faire qui ne laisse rien au hasard, et la sensibilité du service des relations publiques de la ville et de sa directrice, Valérie Rapaud, permettent la réalisation de cérémonies d'une grande solennité où s'exprime

des otages pour déposer une rose au pied de la stèle. L'alternance de discours rappelant le contexte historique et les valeurs de l'engagement de chacun et de témoignages ou d'écrits de 31000 contribuent à la richesse de la manifestation.

Claude Doktor a rappelé l'importance de cette date du 27 janvier, date de l'arrivée des 31000 à Auschwitz-Birkenau, de la libération d'Auschwitz et de la journée internationale de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité. Rappelant le contexte historique de l'élimination voulue par les nazis des juifs et des communistes, il a souligné devant la stèle qui rend hommage aux 100 otages du Calvados, pour la plupart arrêtés à la suite des attentats d'Airan, que cette répression des nazis avaient visé des communistes, des juifs, des syndicalistes, des gaullistes, des pro britanniques et des auteurs d'actes de résistance.



Yves Jégouzo

Pour Yves Jégouzo, l'après-guerre a permis d'aboutir aux notions juridiques fondamentales de Génocide de Crime contre l'Humanité et de 'Droits de l'Homme par la "Déclaration universelle des Droits de l'Homme". Si les conventions internationales offrent des cadres juridiques essentiels, d'autant plus nécessaires que le nombre d'actes et de crimes anti-sémites et racistes augmentent et les partis d'extrême droite, porteurs d'idéologies racistes et xénophobes, arrivent au pouvoir

aussi une intense émotion grâce à la présence nombreuse de Résistants, de familles de victimes de la répression nazie et de jeunes. Grande émotion, lorsque Didier Rossi appelle les 100 noms des déportés dont 90 sont morts, arrêtés à la suite des attentats d'Airan, Émotion, lorsque les jeunes se joignent aux Résistants et aux familles

en Europe, seul notre propre engagement, fondé sur nos valeurs peut prévenir toute dérive. Avant de rendre hommage à Heidi Hautval déportée dans le convoi du 24 janvier dit des 31000, qui fidèle à son éthique de médecin a notamment refusé de participer aux pseudo expériences pratiquées par les nazis, il a cité la réponse de

(1) Vladimir Jankélévitch

(2) Petit Fils d'André Félix (matricule 45533 à Auschwitz). Biographie d'André Félix sur le site de Mémoire Vive : www.memoirevive.org

(3) Fils de Jean, Isaac Doktor (matricule 46316 à Auschwitz). Biographie de Jean, Isaac Doktor sur le site

(4) Biographie de Heidi Hautval (matricule 31802 à Auschwitz) sur le site de Mémoire Vive : www.memoirevive.org

(5) Biographie de Marie-Claude Vaillant Couturier (matricule 31685 à Auschwitz) sur le site de Mémoire Vive : www.memoirevive.org



Claude Doktor

Marie-Claude Vaillant Couturier à la question d'un journaliste qui montre la force de son témoignage au procès de Nuremberg : « j'ai eu la satisfaction de plonger mes yeux dans ceux de Goering. Et j'avais l'impression que, par ma bouche, c'était des millions de mortes qui l'accusaient ».

Les victimes mortes dans les camps d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, Treblinka, Belzec, Majdanek, Chelmno, Sobibor.

Les victimes mortes dans les fosses de Babi Yar, et victimes des Einsatzgruppen dans les plaines d'Ukraine et de Biélorussie.

Les victimes mortes dans les ghettos de Varsovie et de l'Europe de l'Est.

Les victimes mortes dans les marches de la mort.

Les victimes mortes dans les camps de concentration de Bergen-Belsen, Buchenwald-Dora Dachau, Gross-Rosen, Mauthausen, Neuengamme, Plaszów, Ravensbrück, Sachsenhausen, et tous les autres camps, camps annexes et Kommandos qui maillaient les territoires du Reich.

En conclusion, Yves Jégouzo cite Vladimir Jankélévitch, combattant inlassable pour l'imprescriptibilité des crimes contre l'Humanité qui renvoie à notre responsabilité : « Il ne s'agit pas d'être sublime, il suffit d'être fidèle et sérieux. » Fidèles à la Mémoire et constants dans nos engagements contre les résurgences des idéologies xénophobes, antisémites et racistes.

Après la lecture d'un extrait du témoignage de Marie-Claude Vaillant Couturier au procès de Nuremberg et d'un texte de Chalotte Delbo extrait de *Aucun de nous ne reviendra*, Valérie Rapeau a conclu la cérémonie par une citation de Lucien Ducastel

« Il faut se souvenir que derrière l'histoire se trouvent des individus, des enfants qui ont péri là dans les conditions les plus atroces que nous puissions imaginer et qui ont bravé un ordre qui niait les valeurs fondamentales de la République.

Patrick Nicole, conseiller municipal représentant Joël Bruneau, Maire de Caen a remercié Claude Doktor et Yves Jégouzo pour le contenu de leurs discours et Claudine Ducastel pour le choix des textes qui ont été lus. Il a souligné l'importance du travail de Mémoire et de l'existence de telles commémorations alors que nous vivons une époque où y compris en Europe, la résurgence de certaines idéologies doit nous inquiéter.

Didier Rossi
petit fils de André Félix,
un 45000 de Caen





MÉDAILLE EN BRONZE FLORENTIN



*Mémoire Vive a fait frapper
par la Monnaie de Paris*

*une médaille d'un diamètre de 68 mm, à l'occasion du 70^e anniversaire
du départ à Auschwitz des convois des 45000 et des 31000
Il reste quelques exemplaires que vous pouvez commander
auprès de Mémoire Vive, au prix de 100 euros*



Gravage
du recto de notre médaille
par une ouvrière d'art
de la Monnaie de Paris

Ne pas jeter sur la voie publique

Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau Bulletin d'adhésion - cotisation 2019

À adresser à : Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) :

Adresse :

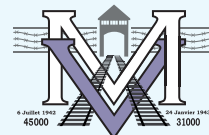
Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de Association Mémoire Vive des 45000 et 31000

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôt
et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.



N'hésitez pas à nous transmettre et à mettre à jour votre adresse mail auprès de Josette Marti (jo.marti@free.fr).
Nous pourrions ainsi vous informer plus rapidement de nos activités et ferons des économies de frais postaux